

RATS

Noms communs	Ordre / Famille	Nom scientifique	Espèces attaquées
Rat noir surmulot, rat d'égout	Rodentia Muridae	<i>Rattus rattus</i> <i>Rattus norvegicus</i>	Canne à sucre, espèces fruitières et maraîchères



© V. Battaglia

> Rat noir



© M. Philpott

> Surmulot

DESCRIPTION

À La Réunion il existe deux espèces de rats nuisibles :

- Le rat noir (*Rattus rattus*), originaire d'Inde, qui mesure 45 cm (du museau au bout de la queue) et pèse de 150 à 250 grammes. Il possède un museau pointu ainsi que de très grandes oreilles translucides car dépourvues de poils. Son pelage gris foncé est parfois noir sur le dos. Il possède une queue fine et toujours plus longue que le corps. Il se reproduit jusqu'à 5 fois par an et après une gestation de 24 jours, la femelle donne naissance à une portée de 7 à 8 petits.

Ils vivent en colonie dans des terriers au sol ou dans de gros nids sphériques en hauteur construit avec des débris végétaux. En effet, ce sont d'excellents grimpeurs et nageurs qui causent des dégâts sur les cultures fruitières, maraîchères et sur la canne à sucre. Une attaque en hauteur sera caractéristique du rat noir.

- Le surmulot ou rat d'égout (*Rattus norvegicus*) a la même taille que le rat noir mais est beaucoup plus lourd (250 à 400 grammes). Il est originaire du nord de la Chine et avec le rat noir et le rat du pacifique, il fait partie des trois

espèces les plus introduites dans les îles au monde. Ses oreilles sont plus petites que celles du rat noir et recouvertes de poils. Son pelage est brun sur le dos et plus clair sur le ventre. Il possède une queue épaisse et la longueur tête-corps est toujours plus longue que la queue. La queue est également plus pâle sur le dessous. La femelle peut avoir jusqu'à 5 portées de 4 à 10 petits par an avec le même temps de gestation que les rats noirs. Les colonies de surmulots nichent au niveau du sol essentiellement dans des terriers ou des abris avec une préférence pour les milieux humides. Leur domaine peut

s'étendre sur une surface de 100 m². Ce sont de bons nageurs, sauteurs mais grimpent rarement.

Ces deux espèces ont une activité nocturne et élisent volontiers domicile dans les parcelles de canne à sucre qui, lorsqu'elles sont âgées, procurent avec la paille de canne sèche au sol des abris et de la nourriture pour les rongeurs. Les rats sont présents sur toute l'île jusqu'à 3000 m d'altitude. Leur espérance de vie est comprise entre 2 à 3 ans.

NATURE DES DÉGÂTS

Les rats ont un régime alimentaire très varié. Au niveau de la canne à sucre, ils vont se nourrir des entrenœuds situés à la base des tiges de canne (plus riches en sucre). Ces dernières se plient, voire se rompent complètement. Même de petites dégradations des entrenœuds par les rats peuvent entraîner la réduction des flux de nutriments de la souche de canne, mais aussi des infections

fongiques secondaires qui vont réduire le rendement en saccharose. Les dégâts sur canne sont surtout prédominants à proximité de zones refuges (friches, zones d'élevages, bordures de ravines, etc.)

ESTIMATION DES ATTAQUES ET SEUIL DE RISQUE

L'estimation des dégâts est observée en comptant le nombre de tiges pliées ou cassées. Il est assez difficile d'estimer un seuil de risque ; néanmoins, si les attaques de rats sont très importantes dans une parcelle, cela peut entraîner des pertes de rendement en canne.

Si les dégâts sont observés sur les premières parcelles récoltées en début de campagne, celles en milieu et fin de campagne risquent d'être plus sévèrement attaquées.

> Dégâts de rat



PROTECTION AGROÉCOLOGIQUE

La prophylaxie est un des moyens permettant la diminution des populations de rat. Il s'agit de maintenir en bon état de propreté les abords des parcelles ainsi que les chemins, de réaliser toutes les opérations d'entretien nécessaires sur les habitations et leurs abords. Ne pas laisser traîner les restes alimentaires et stocker les déchets dans des poubelles et locaux adaptés. Mais aussi, conserver les stocks alimentaires dans des locaux ou des contenants hermétiques. Toutes ces mesures vont rendre le milieu défavorable pour le développement des rats. Dans le cadre de petite infestation, le

piégeage est un moyen permettant de faire diminuer les populations de rats.

Le rat étant vecteur de nombreuses maladies, pour la sécurité sanitaire (lutte contre la leptospirose), il est recommandé de participer aux campagnes de dératisation collective mise en place par la FDGDON. Il s'agira de repérer les zones de la parcelle attaquée ainsi que les zones de refuges (ravines, andains, friches...) afin de lutter efficacement. La disposition des doses de raticide doit être facilement accessible pour les rats et difficile

pour les autres espèces (postes d'appâtage). On contrôle ensuite la consommation du raticide et on remplace les doses manquantes jusqu'à l'arrêt de la consommation. La manipulation du raticide doit se faire en utilisant les équipements de protection individuels adéquats.

Fiche phytosanitaire octobre 2014
réalisée par :

Alizé Mansuy, animatrice du réseau d'épidémiosurveillance de la canne à sucre.
Tél : 0692 70 04 98

Romuald Fontaine, animateur interfilière du réseau d'épidémiosurveillance.
Tél : 0262 45 20 00